AB HUISSIERS 57
Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000€
Siège social : 2 Terrasse Bretagne
57400 SARREBOURG

RCS METZ TI 820 358 760

PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt mars, au siège social

Madame Emmanuelle ROUBER, associée unique de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « AB HUISSIERS 57 » au capital de 10 000 euros, dont le siège est à SARREBOURG (57400), 2 Terrasse Bretagne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de METZ sous le n°820 358 760 et gérante de ladite société.

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Suite aux obligations imposées par la Chambre Nationale des Commissaires de Justice, l'associée unique en sa qualité de gérante, a décidé de changer la dénomination sociale de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « AB HUISSIERS 57 » à compter du 27/03/2025 et de modifier le titre de la profession d'huissier de Justice dans ses statuts en Commissaire de Justice , ainsi que l'article 31 des statuts relatif aux conditions suspensives – jouissance de la personnalité morale – engagements pour le compte de la société en formation – publicité – pouvoirs.

A PRIS LA DECISION CI-APRES RELATIVE AU :

- Changement de la dénomination sociale
- Changement du titre de la profession
- Changement de l'article 31 des statuts

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « AB HUISSIERS 57 » pour devenir la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « ABCJ », à compter du 27/03/2025.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de modifier le titre de la profession « Huissier de Justice » pour devenir « Commissaire de Justice ».

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide de modifier l'article 31 des statuts relatif aux conditions suspensives – jouissance de la personnalité morale – engagements pour le compte de la société en formation – publicité – pouvoirs, en supprimant les paragraphes :

« * Acquisition d'une part, d'un office d'huissier de justice sis 9 Avenue Poincaré 57300 SARREBOURG, moyennant le prix global de 10.000 euros correspondant au matériel de bureautique et 50.000 de créances acquises.

* Souscription d'un emprunt bancaire d'un montant maximum de 60.000 euros aux fins de financement des acquisitions susvisées.

* Paiement des frais, débours, droits et honoraires relatifs à la constitution de la société et aux acquisitions susvisées ».

De ce que dessus, il a été établi le procès verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre des sociétés.

Fait à SARREBOURG, le 20/03/2025

L'associée unique

